



MINISTRE
DES POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET NUMÉRIQUES



PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE « PTN »

Avis d'Appel à cotations

Maître d'Ouvrage : UNITE DE GESTION DU PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE (UG PTN)

Pays : REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Projet : PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE

Titre du Marché : Fourniture et livraison de 5 véhicules utilitaires 4x4 pour l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique et de 3 véhicules de type Pick Up pour la Société Congolaise de Fibre Optique(SOCOF)

Crédit No :7602-ZR (Banque mondiale)

Convention de cofinancement AFD N° :CCD 1198 01 H (Agence Française de Développement)

Appel à Cotations No : ZR-UGP - PTN-527457-GO-RFQ

Emis le : 18 février 2026

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu deux financements dont un de la Banque mondiale et le second de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet de Transformation Numérique et a l'intention d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer les paiements prévus au titre du marché : **Fourniture et livraison de 5 véhicules utilitaires 4x4 pour l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique et de 3 véhicules de type Pick Up pour la Société Congolaise de Fibre Optique(SOCOF).**
2. L'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique (UG PTN) invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation de : **Fourniture et livraison de 5 véhicules 4x4, station wagon et de 3 véhicules de type Pick Up pour la Société Congolaise de la Fibre Optique (SOCOF)**

N°	Description du véhicule	Caractéristiques techniques	Quantité	Lieu de livraison
I	Véhicule 4x4, type wagon, 5 portes avec 5 places	Type Neuf Tropicalisé Puissance moteur, 150 -160 Kw Carburant : Diesel	1	Bureau de l'UG PTN Avenue PUMBU n°15, Immeuble H, 4

		Boîte de vitesse : automatique 8 rapports Type de volant : gauche		ème Niveau, Kinshasa Gombe RDC
II	Véhicule 4x4, type wagon, 5 portes avec 7 places	Type : Neuf Tropicalisé Puissance moteur :110-150 Kw Carburant :Diesel Boîte de vitesse : automatique Type de volant : gauche	3	Bureau de l'UG PTN Avenue PUMBU n°15, Immeuble H, 4 ème Niveau, Kinshasa Gombe RDC
III	Véhicule Pickup 4x4 double cabine	Type : Neuf Tropicalisé Puissance moteur :110-150 Kw Carburant :Diesel Boîte de vitesse : automatique Type de volant : gauche	4	Bureau de l'UG PTN Avenue PUMBU n°15, Immeuble H, 4 ème Niveau, Kinshasa Gombe RDC

3. La procédure de passation de marchés sera conduite par mise en concurrence par Appel à Cotations tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI », septième édition, Septembre 2025 (« ci-après nommé le Règlement de Passation des Marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles comme défini dans le Règlement de Passation des Marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique, e-mail : recrutement@ugpatn.cd et téléphone : +243810000355 et examiner la **Demande de Cotations** durant les heures de bureau de 9 :00 à 17 :00 heures à l'adresse indiquée ci-dessous.
5. Les conditions de qualification sont les suivantes :
 - a) **Disponibilités de trésorerie** : le montant minimum exigé d'avoirs liquides ou de crédit, nets d'autres engagements contractuels, est de 500 000 USD (Dollars Américains cinq cents mille)
N.B : Le soumissionnaire devra annexer des copies des documents de preuve de disponibilité de trésorerie.
 - b) **Expérience spécifique** : le Soumissionnaire doit démontrer qu'il a conclu avec succès au moins **deux (2) marchés** de fournitures des véhicules au cours des trois (3) dernières années(2023,2024,2025) avant la date limite de remise des Offres, d'une valeur d'au moins **250 000 USD** (Deux cent cinquante mille Dollars Américains) ou un(1) un marché de fournitures des véhicules au cours des trois (3) dernières années(2023,2024,2025), d'une valeur d'au moins **500 000 USD** (Cinq cents mille Dollars Américains), qui ont été conclus avec succès et qui est de nature et de complexité similaires aux Fournitures et Services Connexes faisant l'objet du Marché.
6. Les Offres doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard **le 04 mars 2026 à 14 h00', heure de Kinshasa (TU+1)**. La remise des Offres par voie électronique *ne sera pas* permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les enveloppes seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toutes personnes qui souhaitent assister à l'ouverture

des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous : **Dans la salle de réunions de l'Unité de Gestion du Projet et de Transformation Numérique (UG PTN), le 04 mars 2026 à 14 h 30'.**

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique,
A Monsieur Noel LITANGA, Coordonnateur
15, Avenue Pumbu
Immeuble H
Commune de la Gombe – Kinshasa, RDC
Tél. : + 243 (0) 810000355
E-mail : info@ugpatn.cd**



Noel Jean David LITANGA SANGU PAMBA



République Démocratique du Congo



MINISTRE
DES POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET NUMÉRIQUES



Projet de Transformation Numérique « PTN »

UNITE DE GESTION DE PROJET

Project ID : P180495

Numéro du Crédit : Crédit IDA No. 7602-ZR

Numéro du Crédit : Crédit AFD No. : CC0119801 H

ZR-UGP - PTN-527457-GO-RFQ

DEMANDE DE COTATIONS

Fourniture et livraison de 5 véhicules 4x4 pour l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique et de 3 véhicules de type Pick Up pour la Société Congolaise de Fibre Optique(SOCOF)

Février 2026

Section I - Instructions aux Fournisseurs

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs cotations conformément aux conditions fixées par la Cellule Infrastructures. Elle fournit également des renseignements sur la remise des cotations, l'ouverture des plis, l'évaluation des cotations et l'attribution du marché.

A. Introduction

1. Dispositions générales	1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire .
----------------------------------	---

B. Le Dossier de Demande de Cotation

2. Contenu du Dossier	<p>2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché.</p> <p>Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Demande de Cotations (DC)b) Bordereau Quantitatif et Estimatif des prixc) Modèle de lettre de cotationd) Modèle de lettre de marché (modèle de contrat)e) Modèle de Tableau de Comparaison des Cotationsf) Attestation d'intégrité de l'AFD <p>2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de demande de Cotation.</p>
------------------------------	--

C. Préparation des cotations

3. Langue de l'offre	3.1 La cotation ainsi que toutes les correspondances constituant la cotation, seront rédigées en langue française .
4. Documents constitutifs de l'offre	<p>La cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :</p> <ul style="list-style-type: none">a) La lettre de cotation datée et signéeb) Le Bordereau Descriptif, Quantitatif et Estimatif des prix dûment remplis, daté et signéc) La description technique des fournituresd) L'attestation d'intégrité de l'AFD remplie, datée et dûment signée par le Représentant habilitée) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé <p>Outre les points énumérés aux points a, b,c,d et e les candidats devront fournir les documents suivants :</p> <p>Pour les soumissionnaires installés en RDC :</p> <p>-Les statuts</p>

	<p>-Un Registre de Commerce et de crédit Mobilier (RCCM), -Un certificat d'identification nationale, -Une attestation fiscale en cours de validité ; -Les preuves de paiement à la CNSS de trois derniers mois -Un certificat de non-faillite ou toute autre déclaration délivré par une autorité compétente attestant la non-cessation d'activités en cours de validité (pour les entreprises).</p> <p>Pour les soumissionnaires installés hors de la RDC</p> <p>-Statuts de la société ou les pièces équivalentes et en vigueur dans leurs pays (document prouvant son existence légale conformément à la législation ou aux obligations de son pays) ;</p> <p>-Un certificat de non-faillite ou toute autre déclaration délivrée par une autorité compétente attestant la non-cessation d'activités en cours de validité un document datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours établi et délivré par une autorité compétente, conformément à la législation ou à la pratique nationale dans le pays du soumissionnaire, attestant que celui-ci ne se trouve pas en état de faillite, ne fait pas l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de concordat préventif ou de toute autre procédure de même nature (pour les entreprises).</p>
5. Cotation	<p>5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le montant de son offre en distinguant les prix hors taxes et toutes taxes.</p> <p>5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de demande de Cotations, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais de livraison des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.</p> <p>5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché.</p>
6. Monnaies de l'offre	6.1 Les prix seront libellés en Dollar américain (USD) .
7. Délai de validité des cotations	7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotation, à savoir soixante (60) jours .

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres	<p>8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :</p> <p>(a) adressée à :</p> <p style="text-align: center;">Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique Avenue PUMBU, n° 15, Immeuble H, 4 ème étage Kinshasa/Gombe</p>
--	--



	<p>République Démocratique du Congo Téléphone : +243 81000355 +243 999932003 E-mail : Info@ugpatn.cd</p> <p>et</p> <p>(b) qui portera le <u>nom du projet, le titre, le numéro de la Consultation</u> et ce, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotations, le nom du Fournisseur et la mention « A ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ».</p>
9. Date et heure limite de dépôt des offres	9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation, soit le 04 mars 2026 à 14h00, heure locale (GMT+1) .

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis par l'Agence	<p>10.1 L'Acheteur ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotations : le 04 mars 2026 à 14h30', heure locale (GMT+1), dans la salle des réunions de l'Unité de Gestion de Transformation Numérique (UG PTN).</p> <p>10.2 L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.</p>
11. Evaluation et Comparaison des offres	<p>11.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations, en procédant dans l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'examen de la conformité des cotations, du point de vue de délais et des spécifications techniques ; • la vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ; • le prix de l'item manquant d'un Candidat sera ajouté, pour raison d'évaluation et de comparaison, en référence au prix le plus élevé d'un autre soumissionnaire ; • L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations. • Pour être évaluée, l'offre doit comporter au moins quatre-vingt-dix (90) pourcent des items requis. • L'Acheteur n'évaluera et ne comparera que les offres qui ont été reconnues conformes pour l'essentiel • En évaluant les offres, l'Acheteur déterminera le montant évalué de l'offre en rectifiant le montant de l'offre : <ul style="list-style-type: none"> a) par correction des erreurs conformément aux dispositions de l'article 5 ; b) par les ajustements appropriés reflétant les rabais et autres modifications de prix offerts au moment de l'offre. • L'Acheteur se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification, divergence ou offre variante. Les modifications, les divergences et les offres variantes et autres facteurs venant s'ajouter aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, ou qui entraînent des avantages qui ne sont pas sollicités par l'Autorité

	<p>Contractante, ne seront pas pris en considération lors de l'évaluation des offres.</p> <p>Critères de Qualification</p> <p>a) Disponibilités de trésorerie : le montant minimum exigé d'avoirs liquides ou de crédit, nets d'autres engagements contractuels, est de 500 000 USD (Dollars Américains cinq cents mille)</p> <p>N.B : Le soumissionnaire devra annexer des copies des documents de preuve de disponibilité de trésorerie.</p> <p>b)Expérience spécifique : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il a conclu avec succès au moins deux (2) marchés de fournitures des véhicules au cours des trois (3) dernières années(2023,2024,2025) avant la date limite de remise des Offres, d'une valeur d'au moins 250 000 USD (Deux cent cinquante mille Dollars Américains) ou un(1) un marché de fournitures des véhicules au cours des trois (3) dernières années(2023,2024,2025), d'une valeur d'au moins 500 000 USD (Cinq cents mille Dollars Américains), qui ont été conclus avec succès et qui est de nature et de complexité similaires aux Fournitures et Services Connexes faisant l'objet du Marché.</p> <p>c)Preuve documentaire : Le Soumissionnaire doit fournir des preuves documentaires démontrant que les Fournitures qu'il offre satisfont aux exigences d'utilisation suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conformes aux spécifications techniques - Copies des marchés antérieurs avec les preuves de livraison et réception de réception.
--	--

F. Attribution du marché

12. Attribution du marché	12.1 L'Autorité Contractante attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotation, et qu'elle est la cotation la moins disante.
13. Notification de l'attribution du marché	13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de Cotation.
14. Signature de la lettre de marché	14.1 Dans un délai maximum de soixante (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur fera signer et datera le Marché et le renverra au Fournisseur évalué le moins-disant et retenu.
15. Pratiques de Fraude et Corruption	15.1. La Banque demande que les Directives Anti-Corruption de la Banque et ses politiques et procédures de sanctions telles qu'établies dans le Cadre des

	<p>Sanctions du Groupe de la Banque, telles qu'elles figurent à la Section VI, Fraude et Corruption, soient appliquées.</p> <p>15.2. Aux fins d'application de ces règles, les Soumissionnaires devront permettre et faire en sorte que leurs agents (lorsque déclarés ou non) sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs et personnel permettent la Banque d'examiner les comptes, pièces comptables, relevés et autres documents relatifs au processus de préqualification, soumissions des offres et à l'exécution des marchés (en cas d'attribution) et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.</p>
<p>16. Candidats admis à concourir</p>	<p>16.1 Un Soumissionnaire peut être une entreprise privée ou publique (sous réserve des dispositions de l'article 4.6 des IS) ou de tout groupement de telles entreprises au titre d'un accord existant ou tel qu'il ressort d'une intention de former un tel accord supporté par une lettre d'intention et un projet d'accord de groupement. En cas de groupement tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution du Marché conformément à ses termes. Le groupement désignera un Mandataire avec pouvoir de représenter valablement tous ses membres durant l'appel d'offres, et en cas d'attribution du Marché à ce groupement, durant l'exécution du Marché. A moins que la Demande de Cotations n'en dispose autrement, le nombre des participants au groupement n'est pas limité.</p> <p>16.2. Un Soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêt. Tout soumissionnaire dans une telle situation sera disqualifié. Est considéré comme pouvant avoir un tel conflit dans le cadre de ce processus d'Appel d'offres un Soumissionnaire se trouvant dans les situations suivantes :</p> <p>Il contrôle directement ou indirectement un autre Soumissionnaire, est sous le contrôle d'un autre Soumissionnaire, ou est placé sous un contrôle commun avec un autre Soumissionnaire ; ou</p> <p>Il reçoit ou a déjà reçu directement ou indirectement des subventions d'un autre Soumissionnaire ; ou</p> <p>Il a le même représentant légal qu'un autre Soumissionnaire dans le cadre du présent Appel d'offre ; ou</p> <p>Il entretient avec un autre Soumissionnaire directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, des relations qui font qu'il est dans une position d'influencer l'offre d'un autre soumissionnaire ou d'influencer les décisions de l'Acheteur dans le cadre du présent appel d'offres ; ou</p> <p>Le Soumissionnaire ou l'une des firmes auxquelles il est affilié a fourni des services de conseil pour la préparation des spécifications, plans, calculs et autres documents pour les fournitures ou services qui font l'objet du présent Appel d'offres ; ou</p>

Le Soumissionnaire a lui-même, ou l'une des firmes auxquelles il est affilié, a été recruté ou doit l'être par l'Emprunteur ou l'Acheteur, pour effectuer la supervision ou le contrôle des fournitures ou services dans le cadre du Marché; ou

Le Soumissionnaire fournit des biens, des travaux ou des services autres que des services de consultants qui font suite ou sont liés directement aux services de conseil fournis pour la préparation ou l'exécution du Projet mentionné aux DPAO en référence à l'article 2.1 des IS, qu'il avait lui-même fournis ou qui avaient été fournis par toute autre entreprise qui lui est affiliée et qu'il contrôle directement ou indirectement ou qui le contrôle ou avec laquelle il est soumis à un contrôle commun ; ou

Le Soumissionnaire entretient une étroite relation d'affaires ou de famille avec un membre du personnel de l'Emprunteur (ou du personnel de l'entité d'exécution du Projet ou d'un bénéficiaire d'une partie du Prêt) : (i) qui intervient directement ou indirectement dans la préparation de la Demande de Cotations ou des Spécifications du Marché, et/ou dans le processus d'évaluation des Offres; ou (ii) qui pourrait intervenir dans l'exécution ou la supervision de ce même Marché, sauf si le conflit qui découle de cette relation a été réglé d'une manière satisfaisante pour la Banque pendant le processus de sélection et l'exécution du marché

16.3 Une entreprise qui est un Soumissionnaire (individuellement ou en tant que membre d'un GE) ne doit pas participer à plus d'une Offre, à l'exception des Offres variantes autorisées. Cela inclut la participation en tant que sous-traitant. Cette participation entraînera la disqualification de toutes les offres dans lesquelles l'entreprise est impliquée. Une entreprise qui n'est pas un soumissionnaire ou membre d'un GE peut participer en tant que sous-traitant dans plus d'une Offre.

16.4 Sous réserve des dispositions de l'article 4.8 des IS, un Soumissionnaire, peut avoir la nationalité d'un pays quelconque. Un Soumissionnaire sera réputé avoir la nationalité d'un pays donné s'il y est constitué en société, ou enregistré, et soumis à son droit, tel qu'il ressort de ses statuts ou documents équivalents et de ses documents d'enregistrement. Ce critère s'appliquera également à la détermination de la nationalité des sous-traitants et fournisseurs du Marché, y compris les Services Connexes.

16.5 Un soumissionnaire ayant fait l'objet d'une sanction prononcée par la Banque en vertu des Directives de la Banque en matière de lutte contre la Fraude et la Corruption, et en conformité avec les politiques et sanctions applicables telles que prévues dans le régime de Sanctions du Groupe Banque mondiale, et décrites à la Section VI, paragraphe 2.2 d, sera inéligible pour être pré-qualifié, présélectionné, pour soumettre une offre ou une proposition ou pour se voir attribuer un contrat financé par la Banque ou recevoir un bénéfice quelconque (qu'il soit d'ordre financier ou autre) d'un tel contrat pour la

période que la Banque aura déterminée. . La liste des exclusions est disponible à l'adresse électronique mentionnée au site de la Banque mondiale.

16.6 Les établissements publics du Pays de l'Acheteur sont admis à participer à la condition qu'ils puissent établir à la satisfaction de la Banque (i) qu'ils jouissent de l'autonomie juridique et financière, (ii) qu'ils sont régis par les règles du droit commercial, et (iii) qu'ils ne se trouvent pas sous la supervision ou la tutelle de l'Acheteur.

16.7 Le Soumissionnaire ne devra pas faire l'objet d'une exclusion temporaire au titre d'une Déclaration de Garantie d'Offre ou de Proposition.

16.8 Les entreprises et les personnes physiques peuvent être inéligibles si indiqué à la Section V, Pays Eligibles, et

(a) la loi ou la réglementation du pays de l'Emprunteur interdit les relations commerciales avec le pays de l'entreprise, sous réserve qu'il soit établi à la satisfaction de la Banque que cette exclusion n'empêche pas le jeu efficace de la concurrence pour les fournitures et services connexes objet du présent Appel d'offres ; ou

(b) si, en application d'une décision prise par le Conseil de Sécurité des Nations Unies au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le pays de l'Emprunteur interdit toute importation de fournitures en provenance du pays de l'entreprise ou tout paiement aux personnes physiques ou morales dudit pays.

16.9 Le Soumissionnaire doit fournir tout document que l'Acheteur peut raisonnablement exiger, établissant à la satisfaction de l'Acheteur qu'il continue d'être admis à concourir.

16.10 Une entreprise tombant sous le coup d'une sanction par l'Emprunteur l'excluant de ses marchés sera admise à participer au présent processus, à moins que, à la demande de l'Emprunteur, la Banque ne détermine que l'exclusion :

(a) est en relation avec la fraude et la corruption, et

(b) a été prononcée dans le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative équitable à l'égard de l'entreprise.

Section 2 : Avis d'Appel à Cotations



**MINISTRE
DES POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET NUMÉRIQUES**



République Démocratique du Congo

PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE « PTN »

Maître d'Ouvrage : UNITE DE GESTION DU PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE (UG PTN)

Pays : REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Projet : PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE

Titre du Marché : Fourniture et livraison de 5 véhicules utilitaires 4x4 pour l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique et de 3 véhicules de type Pick Up pour la Société Congolaise de Fibre Optique (SOCOF)

Crédit No :7602-ZR (Banque mondiale)

Convention de cofinancement AFD N° :CCD 1198 01 H (Agence Française de Développement)

Appel à Cotations No : ZR-UGP - PTN-527457-GO-RFQ

Emis le : 18 février 2026

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu deux financements dont un de la Banque mondiale et le second de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet de Transformation Numérique et a l'intention d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer les paiements prévus au titre du marché : **Fourniture et livraison de 5 véhicules utilitaires 4x4 pour l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique et de 3 véhicules de type Pick Up pour la Société Congolaise de Fibre Optique(SOCOF).**

2. L'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique (UG PTN) invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation de : **Fourniture et livraison de 5 véhicules 4x4, station wagon et de 3 véhicules de type Pick Up pour la Société Congolaise de la Fibre Optique (SOCOF)**

N°	Description du véhicule	Caractéristiques techniques	Quantité	Lieu de livraison
I	Véhicule 4x4, type wagon, 5 portes avec 5 places	Type Neuf Tropicalisé Puissance moteur, 150 -160 Kw Carburant : Diesel	1	Bureau de l'UG PTN Avenue PUMBU n°15, Immeuble H, 4 ème

one

		Boîte de vitesse : automatique 8 rapports Type de volant : gauche		Niveau, Kinshasa Gombe RDC
II	Véhicule 4x4, type wagon, 5 portes avec 7 places	Type : Neuf Tropicalisé Puissance moteur :110-150 Kw Carburant :Diesel Boîte de vitesse : automatique Type de volant : gauche	3	Bureau de l'UG PTN Avenue PUMBU n°15, Immeuble H, 4 ème Niveau, Kinshasa Gombe RDC
III	Véhicule Pickup 4x4 double cabine	Type : Neuf Tropicalisé Puissance moteur :110-150 Kw Carburant :Diesel Boîte de vitesse : automatique Type de volant : gauche	4	Bureau de l'UG PTN Avenue PUMBU n°15, Immeuble H, 4 ème Niveau, Kinshasa Gombe RDC

3. La procédure de passation de marchés sera conduite par mise en concurrence par Appel à Cotations tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI », septième édition, Septembre 2025 (« ci-après nommé le Règlement de Passation des Marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles comme défini dans le Règlement de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique, e-mail : recrutement@ugpatn.cd et téléphone : +243810000355 et examiner la **Demande de Cotations** durant les heures de bureau de 9 :00 à 17 :00 heures à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Les conditions de qualification sont les suivantes :

a) Disponibilités de trésorerie : le montant minimum exigé d'avoirs liquides ou de crédit, nets d'autres engagements contractuels, est de 500 000 USD (Dollars Américains cinq cents mille)

N.B : Le soumissionnaire devra annexer des copies des documents de preuve de disponibilité de trésorerie.

b)Expérience spécifique : le Soumissionnaire doit démontrer qu'il a conclu avec succès au moins **deux (2) marchés** de fournitures des véhicules au cours des trois (3) dernières années(2023,2024,2025) avant la date limite de remise des Offres, d'une valeur d'au moins **250 000 USD** (Deux cent cinquante mille Dollars Américains) ou un(1) un marché de fournitures des véhicules au cours des trois (3) dernières années(2023,2024,2025), d'une valeur d'au moins **500 000 USD** (Cinq cents mille Dollars Américains), qui ont été conclus avec succès et qui est de nature et de complexité similaires aux Fournitures et Services Connexes faisant l'objet du Marché.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard **le 04 mars 2026 à 14 h00', heure de Kinshasa (TU+1)**. La remise des Offres par voie électronique *ne sera pas* permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les enveloppes seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toutes personnes qui souhaitent assister à l'ouverture des Offres à

l'adresse indiquée ci-dessous : Dans la salle de réunions de l'Unité de Gestion du Projet et de Transformation Numérique (UG PTN), le 04 mars 2026 à 14 h 30'.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique,
A Monsieur Noel LITANGA, Coordonnateur
15, Avenue Pumbu
Immeuble H
Commune de la Gombe – Kinshasa, RDC
Tél. : + 243 (0) 810000355
E-mail : info@ugpatn.cd**

Noel Jean David LITANGA SANGU PAMBA



Section III – Modèles d'annexes

Annexe 1 : Modèle de Lettre de Cotation (avec en-tête du soumissionnaire)

Date:

Demande de Cotations : n° ZR-UGP - PTN-527457-GO-RFQ

A: **Monsieur le Coordonnateur**
de l'UG-PTN au n°15, Avenue Pumbu
, Commune de Gombe à Kinshasa République Démocratique du Congo
Téléphone : +243 81000355
+243 999932003
E-mail : Info@ugpatn.cd

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir **et livrer de 5 véhicules utilitaires 4x4 pour l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique et de 3 véhicules de type Pick Up pour la Société Congolaise de Fibre Optique (SOCOF) à la Demande de Cotations.**

Le prix total de notre offre, hors rabais offerts est de : *(insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres en hors taxes)*;

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

Rabais : Si notre offre est retenue, les rabais ci-après seront accordés. [Détailler tous les rabais offerts et les postes du détail quantitatif et estimatif auquel ils s'appliquent] ;

Modalités d'application des rabais : Les rabais seront accordés comme suit : [Spécifier précisément les modalités] ;

Par conséquent, le montant des taxes est estimé àUSD [prix total des taxes]. Par conséquent le montant de l'offre Toutes Taxes comprises est de[prix total toutes taxes comprises].

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à prester selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **soixante (60)** jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Il est entendu que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre la moins-disante, ni aucune des propositions que vous pouvez recevoir.

Nous certifions par la présente que, si nous sommes attributaire du marché, nous vous livrerons un service de qualité.

Le _____ jour de _____ 2026

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

Annexe 2: Bordereau Descriptif Quantitatif et Estimatif des prix et Délai de livraison

Demande de Cotations n° ZR-UGP - PTN-527457-GO-RFQ du 18 février 2026

Date limite de remise des prix : **le 04 mars 2026 à 14 heures**

Date d'ouverture des plis: **le 04 mars 2026 à 14 heures 30**

(à remplir par le Fournisseur)

Devis estimatif et quantitatif de 5 véhicules 4x4, station wagon pour l'UG PTN et de 3 pick up double cabine pour SOCOF								
N°	Désignation	Unité	Qté	PU (USD)	PT (USD)	Livraison		
						Délai	Lieu de livraison	
I	Véhicule 4x4, type wagon, 5 portes avec 5 places Type Neuf Tropicalisé Puissance moteur, 150 -160 Kw Carburant : Diesel	Pièce	1				60 jours à dater de la signature du contrat	Bureau de l'UG PTN Avenue PUMBU n°15, Immeuble H, 4 ^{ème} Niveau, Kinshasa Gombe RDC
II	Véhicule 4x4, type wagon, 5 portes avec 7 places Type : Neuf Tropicalisé Puissance moteur : 110-150 Kw Carburant : Diesel	Pièce	3					
III	Véhicule Pickup 4x4 double cabine Type : Neuf Tropicalisé	Pièce	4					

Puissance moteur : 110-150 Kw								
Carburant : Diesel								
Total Hors Taxes								
TVA								
Total TTC								

Nous disons Dollars américains.....

Nom et Titre du Signataire

Signature



	Airbag conducteur et passager		
	Phares anti-brouillard AV/AR		
Freinage	ABS + EBD + BA		
Silhouette	Station Wagon 4X4		
Sièges	5		
Nombre de portes	5		
Ecran tactile	8 à 10 pouces		
Radio	Radio MP3		
Connectique	USB, Bluetooth, Apple CarPlay, Android Auto		
Commandes radio au volant	Oui		
Caméra de recul	Oui		
Couleur	Blanche/Noire/Argent		
Roue de secours	Taille normale		
Livré avec kit outillage pour dépannage, extincteur, trousse complète de secours avec triangle de signalement ainsi que le manuel d'utilisation			
Garantie du constructeur	3 ans / 100 000 km		
2	Véhicule 4x4, type wagon, 5 portes avec 7 places		
Type	Neuf Tropicalisé		
Puissance moteur	110 -150 Kw		
Carburant	Diesel		

fo

Cylindres	4		
Climatisation	Automatique bi-zone		
Capacité du réservoir	80 litres minimum		
Boîte de vitesse	Automatique		
Traction	4x4 intégral		
Type de volant	Gauche		
Sécurité	Condamnation centralisée des portes Fermeture centralisée et verrouillage automatique des portes Airbag conducteur et passager Phares anti-brouillard AV/AR		
Freinage	ABS + EBD		
Silhouette	Station Wagon 4x4		
Sièges	7		
Nombre de portes	5		
Ecran tactile	8-10 pouces		
Radio	Radio MP3		
Connectique	USB, Bluetooth, Apple CarPlay, Android Auto		
Commandes radio au volant	Oui		
Caméra de recul	Oui		

fo

	Couleur	Blanche/Noire/Argent		
	Roue de secours	Taille normale		
	Livré avec kit outillage pour dépannage, extincteur, trousse complète de secours avec triangle de signalement ainsi que le manuel d'utilisation			
	Garantie du constructeur	3 ans / 100 000 km		
3	Véhicule Pickup 4x4 double cabine			
	Type de véhicule	<u>Neuf Tropicalisé</u>		
	Puissance Moteur	110 -150 Kw		
	Carburant	Diesel		
	Cylindres	4 cylindres		
	Climatisation	Air conditionné		
	Réservoir	80 litres minimum + un réservoir de carburant portable d'environ 30 L		
	Boîte de vitesse	Automatique		
	Traction	4x4 intégral		
	Type de volant	Gauche		
	Sécurité	Condamnation centralisée des portes Fermeture centralisée et verrouillage automatique des portes Airbag conducteur et passager		

	Phares anti-brouillard AV/AR		
Freinage	ABS + EBD		
Silhouette	Pick Up 4X4, Double cabine		
Nombre de portes	4 portes		
Sièges	5 places		
Radio	Radio MP3		
Connectique	USB, Bluetooth, Apple CarPlay, Android Auto		
Couleur	Blanche/Noire/Argent		
Roue de secours	Taille normale		
	Livré avec kit outillage pour dépannage, extincteur, trousse complète de secours avec triangle de signalement ainsi que le manuel d'utilisation		
Garantie du constructeur	3 ans / 100 000 km		

- N.B :- les véhicules doivent être de fabrication récente, neufs, de marque performante et les pièces de rechange disponibles sur le marché ;
- les véhicules 4x4 doivent être adaptés à des routes en mauvais état.

Annexe 4. Tableau de comparaison des cotations

Demande de Cotations n° ZR-UGP - PTN-527457-GO-RFQ du 18 février 2026

Date limite de remise des prix : le 04 mars 2026 à 14 heures

Date d'ouverture des plis : le 04 mars 2026 à 14 heures 30

Lieu d'ouverture : Salle de réunion de l'UG-PTN au n°15, Avenue Pumbu, dans la Commune de Gombe à Kinshasa.

Fourniture et livraison de véhicule

La comparaison des cotations se fera comme suit :

No	Nom des Soumissionnaires	Conformité technique de l'offre	Délais de validité de l'offre		Prix Total		Remarques
			Oui/Non	Délai	HTT	HDD	
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							

Membres du comité d'évaluation :

Nom

Qualités

Signature

Annexe 2. Règles de la Banque en matière de Fraude et Corruption

(Cette annexe ne doit pas être modifiée)

1. Objet

- 1.1 Les Directives Anti-Corruption de la Banque et la présente section sont applicables à la passation des marchés dans le cadre des Opérations de Financement de Projets d'Investissement par la Banque.

2. Exigences

- 2.1 La Banque exige, dans le cadre de la procédure de passation des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses financements) ainsi qu'aux soumissionnaires (candidats/proposants), fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et fournisseurs d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes et de s'abstenir des pratiques de fraude et corruption.

- 2.2 En vertu de ce principe, la Banque

- a) aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :

(i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ;

(ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

(iii) se livrent à des « manœuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

(iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions de cette personne ou entité ; et

(v) et se livre à des « manœuvres obstructives »

(a) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête ; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête ; ou

(b) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe (e) ci-dessous ; et

- b) rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché ;

- c) outre les mesures coercitives définies dans l'Accord de Financement, pourra décider d'autres actions appropriées, y compris déclarer la passation du marché non-conforme si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du financement s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance desdites pratiques ;
- d) sanctionnera une entreprise ou un individu, dans le cadre des Directives Anti-Corruption de la Banque et conformément aux règles et procédures de sanctions applicables du Groupe de la Banque, y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de l'attribution d'un marché financé par la Banque ou de pouvoir en bénéficiaire financièrement ou de toute autre manière¹ (ii) de la participation² comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services désigné d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ; et (ii) du bénéfice du versement de fonds émanant d'un prêt de la Banque ou de participer d'une autre manière à la préparation ou à la mise en œuvre d'un projet financé par la Banque ;
- e) exigera que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, fournisseurs et entrepreneurs, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, agents, et leur personnel qu'ils autorisent la Banque à inspecter³ les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la passation du marché, à la sélection et/ou à l'exécution du marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

¹ Pour écarter tout doute, les effets d'une telle sanction sur la partie concernée concernent, de manière non exhaustive, (i) le dépôt de candidature à la pré-qualification, l'expression d'intérêt pour une mission de consultant, et la participation à un appel d'offres directement ou comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur, ou prestataire dans le cadre d'un tel contrat, et (ii) la conclusion d'un avenant ou un additif comportant une modification significative à un contrat existant.

² Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d'appel d'offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l'offre du soumissionnaire compte tenu de l'expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu'il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l'Emprunteur.

³ Les inspections menées dans ce cadre sont des vérifications sur pièces du fait de leur nature. Ils comprennent des activités de recherche documentaire et factuelle entreprises par la Banque, ou des personnes désignées par elle, afin de vérifier des aspects spécifiques relevant d'une enquête ou d'un audit, tel que l'évaluation de la véracité d'une accusation éventuelle de Fraude et Corruption, par le moyen de dispositif approprié. De telles activités peuvent inclure, sans limitation, d'avoir accès à des documents financiers d'une entreprise ou d'une personne et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, d'avoir accès à tous autres documents, données et renseignements (sous forme de documents imprimés ou en format électronique) jugés pertinents aux fins de l'enquête ou de l'audit et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, avoir des entretiens avec le personnel et toute autre personne, mener des inspections physiques et des visites de site, et obtenir la vérification de renseignements par une tierce partie.

Annexe 3 : Attestation d'intégrité de l'AFD

Offres/Proposition/Contrat [Nom] N° _____

De : _____

Nous déclarons et nous nous engageons à ce que ni nous ni personne, y compris tout membre de notre joint-venture ou tout fournisseur, contractant, sous-traitant, consultant, sous-consultant, le cas échéant, agissant en notre nom avec l'autorité nécessaire ou avec notre connaissance ou consentement, ou facilité par nous, ne s'est engagé ou ne s'engagera dans une activité interdite en vertu de la Politique du Groupe AFD pour la prévention et la lutte contre les Pratiques Prohibées⁴ dans le cadre de la présente procédure de passation de marché et (en cas d'attribution) de l'exécution du contrat susmentionné (« Contrat »), y compris tout amendement y afférent.

Nous acceptons de conserver tous les comptes, registres et autres documents (sur support papier ou électronique) relatifs à la passation et à l'exécution du contrat.

Nous, toute partie agissant en notre nom, les membres de notre joint-venture, nos sous-traitants, nos actionnaires directs ou indirects, et nos filiales, autorisons l'AFD à mener des enquêtes et, en particulier, à inspecter les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Contrat, y compris, mais sans s'y limiter, à nos processus et règles internes relatifs au respect des sanctions internationales prononcées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France, et à les faire vérifier par des auditeurs nommés par l'AFD.

Nous déclarons que nous avons payé, ou que nous paierons, les commissions, avantages, honoraires, gratifications ou frais liés à la procédure de passation ou à l'exécution du contrat au(x) tiers suivant(s) (par exemple, un intermédiaire/agent) (*) :

Nom du bénéficiaire	Coordonnées de la personne à contacter	Objectif/objet	Montant (indiquer la devise)

(*) : Si aucun montant n'a été payé ou n'est à payer, indiquer « Aucun ».

Nous reconnaissons que la participation de l'AFD au financement du Contrat est soumise à la Politique de prévention et de lutte contre les Pratiques Prohibées du Groupe AFD.

⁴ Disponible sur <https://www.afd.fr/en>

Nous reconnaissons que l'AFD ne sera pas en mesure de participer au financement du Contrat si nous, y compris toute partie agissant en notre nom⁵, tout membre de notre joint-venture, tout fournisseur, contractant, sous-traitant, consultant ou sous-consultant, tout actionnaire direct ou indirect, ou toute filiale agissant :

- sont directement ou indirectement soumis, contrôlés par une personne ou une entité soumise ou agissant au nom ou pour le compte d'une personne ou d'une entité soumise à des sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France⁶.
- sont directement ou indirectement soumis, contrôlés par une personne ou une entité soumise, ou agissant au nom ou pour le compte d'une personne ou d'une entité soumise à des sanctions sectorielles adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne⁷ et/ou la France.
- Dans le cadre de l'exécution du Contrat, acquérir ou fournir des biens faisant l'objet d'un embargo adopté par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France⁸.

Nous nous engageons à informer sans délai l'Administration contractante, qui informera l'AFD, de tout changement de circonstances concernant les sections ci-dessus après la signature de la présente Convention.

Nom: _____ En qualité de : _____

Dûment habilité à signer au nom et pour le compte de⁹: _____

⁵ Les dirigeants (y compris toute personne membre de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance, ou ayant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle), les employés ou les agents (qu'ils soient déclarés ou non).

⁶ Les références ou adresses de sites Internet suivantes sont fournies à titre d'information uniquement : Pour la liste tenue par les Nations unies, l'Union européenne et la France, le site Internet suivant peut être consulté

: <https://gels-avoirs.dgtresor.gouv.fr/List>

⁷ Pour information uniquement, les sanctions sectorielles de l'UE sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sanctionsmap.eu/#/main>

⁸ Pour information uniquement, les sanctions sectorielles de l'UE sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sanctionsmap.eu/#/main>

⁹ En cas de joint-venture, le nom de la joint-venture doit être inséré ici et la personne dûment autorisée à signer la demande, l'offre ou la proposition au nom du demandeur, du soumissionnaire, de l'offrant ou du consultant doit signer la convention.

Signature _____

Date: _____

